

La Préfète de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique unique dans le cadre de l'instruction administrative
d'une demande de permis de construire
déposée par la société URBA 44
en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une puissance envisagée de 7,4 Mwc, au lieu-dit « Souvol »
sur le territoire de la commune de LA CHAPELAUDE (03380) et de la demande de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de cette commune

Par arrêté n° 2487/2023 du 3 octobre 2023, une enquête publique unique sur les projets susvisés, d'une durée de 36 jours, est prescrite du lundi 6 novembre 2023, jusqu'au lundi 11 décembre 2023 inclus.

A l'issue de la procédure, la préfète de l'Allier est l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis de construire, au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.

La commune de La Chapelaude est l'autorité compétente pour approuver la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme.

La commune concernée par cette enquête est : La Chapelaude.

La présidente du tribunal administratif de Clermont-Ferrand a désigné, par décision du 28 septembre 2023 :

- Monsieur Francis VANPOPERINGHE, en qualité de commissaire enquêteur titulaire
- Monsieur Dominique FREYLONE, en qualité de suppléant.

En cas d'empêchement de M. Francis VANPOPERINGHE, la poursuite de l'enquête publique sera transférée sans délai à Monsieur Dominique FREYLONE.

Le public est informé de ces décisions.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr

[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)

- sur support papier en mairie de La Chapelaude :
- **lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h00-12h00 et 14h00-17h00**
- **mercredi : 8h00-12h00**

- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :

<https://www.registre-numerique.fr/parc-photovoltaique-la-chapelaude>

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport d'étude d'impact environnementale, relatif au projet.

Les observations et propositions du public pourront être formulées à partir du lundi 6 novembre 2023 à 9 heures, jusqu'au lundi 11 décembre 2023 à 17 heures, selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de La Chapelaude, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;

- par lettre transmise au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de La Chapelaude, 1 Place du Onze Novembre 1918, 03380 LA CHAPELAUDE, à l'attention de Monsieur Francis VANPOPERINGHE, qui les annexera au registre d'enquête tenu à la disposition du public ;

- par voie électronique à l'adresse suivante :

parc-photovoltaique-la-chapelaude@mail.registre-numerique.fr

- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/parc-photovoltaique-la-chapelaude>

- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses **permanences** assurées **les jours suivants** :

- **Lundi 6 novembre 2023 : 9h00-12h00**

- **Mercredi 15 novembre 2023 : 9h00-12h00**

- **Jeudi 30 novembre 2023 : 9h00-12h00**

- **Mardi 5 décembre 2023 : 14h00-17h00**

- **Lundi 11 décembre 2023 : 14h00-17h00**

Les observations transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé, donc visibles par tous.

Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de La Chapelaude.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de La Chapelaude et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Cet avis au public annonçant l'ouverture de l'enquête sera affiché en mairie de La Chapelaude et sur les lieux ou en un lieu situé au voisinage de l'aménagement projeté et visible de la voie publique quinze jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

À l'attention de M. Yasser NOUI

SOCIÉTÉ URBA44

75 Allée Wilhelm Roentgen

CS 40935, 34961 Montpellier cedex 2 France

Tél. : 04 30 05 24 56

Courriel : noui.yasser@urbasolar.com